Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires asbl
F.F.K.A.M.A.
Rue de Namur, 84
5000 NAMUR

Assemblée Générale Extraordinaire FFKAMA

Namur – le 18/03/2023

1. **Ouverture – Vérification des pouvoirs des délégués (Quorum)**

Le Président, Olivier MAHAUDEN, ouvre la séance à 14h50 après vérification de toutes les licences / procurations et le comptage des procurations.

Membres du Conseil d'Administration FFKAMA :

Présents : Olivier Mahauden, Eddy Quaino, Muriel Vanderhaeghen, Christophe Liemans, Clarisse Locoge et Vincent Leduc

Sont excusés : Thierry Willems et Jean-Paul Tornatore.

Sont absents : /

Secrétaire FFKAMA : Erika GENOT.

- Sur un total de 21 cercles membres effectifs disposant d'un droit de vote à la présente Assemblée sont présents ou représentés par procuration sur 154 cercles appartenant à la Fdération. Le quorum n'étant pas requis, l'Assemblée Générale peut se tenir valablement.

2. **Allocution du Président**

Le Président, Olivier Mahauden, souhaite la bienvenue aux participants et profite de l'occasion de pour remercier les partenaires qui ont permis à la fédération d'évoluer durant cette année.

3. **Approbation des procès-verbaux de l'AG du 27-03-2022 et AG du 21-05-2022**

Le procès-verbal a été transmis à tous les cercles et sont également repris sur le site internet de la FFKAMA.

Nous n'avons reçu aucune remarque sur les procès-verbaux de l'assemblée générale de l'année 2022.

DECISION :

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des voix (21/21) des membres présents ou représentés au sein de l'assemblée générale.

4. Rapport du Secrétaire Général 2022

Le Secrétaire Général expose les statistiques de la Fédération en termes de cercles / affiliés et profite pour faire l'état des lieux de la situation des licences.

La relation est faite concernant les diverses organisations mises sur pied par la Fédération pour permettre de développer tous les aspects de notre art, soit la partie pratiquante mais aussi la partie sportive.

Le rapport moral reprend également les activités des diverses commissions au sein de la FFKAMA et est transmis à l'ADEPS.

5. Rapports d'activités de la trésorière avec présentation du bilan et des comptes 2022

La trésorière présente les comptes de l'exercice 2022 clôturé au 31/12/2022 dont le détail a été transmis à l'ensemble des cercles préalablement à l'assemblée générale.

Après échanges et explications donnés, la trésorière propose d'approuver les comptes en tenant compte des remarques formulées par les vérificateurs aux comptes.

DECISION : Les comptes sont approuvés à l'unanimité des voix (21/21) des membres présents ou représentés au sein de l'assemblée générale.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation des comptes 2022 et vote de la décharge aux administrateurs.

Le rapport de la société FIGEXCO et de Monsieur Marc Hollanders, vérificateur aux comptes, sera joint au procès-verbal de l'assemblée générale.

DECISION : Les comptes sont approuvés à l'unanimité des voix (21/21) des membres présents ou représentés au sein de l'assemblée générale.

7. Présentation et approbation du budget 2023

Le point est présenté par la trésorière, Clarisse Locoge, qui explique les différents postes du budget 2023 de la Fédération.

DECISION : Le budget est approuvé à l'unanimité des voix (21/21) des membres présents ou représentés au sein de l'assemblée générale.

8. Liste des cercles démissionnaires

Le point est présenté par le Président qui donne lecture des cercles démissionnaires dont la liste sera jointe au procès-verbal.

2020 shin dojo kai
5170 kc carnières
6008 ruszil
8030 shitokai ochamps
2195 budo samourai molenbeek
9052 kime gembloux
6011 zenkai karaté club

DECISION : Sur base des règlements, l'assemblée déclare à l'unanimité des voix (21/21) des membres présents ou représenté les cercles démissionnaires.

9. Réseaux Sociaux

Le point est présenté par le Président qui expose les dangers des réseaux sociaux au travers d'exemples évoquant les publications mais également les commentaires qui circulent.
Il est important de veiller à la prudence et mettre en place de la prévention pour éviter toutes les dérives pouvant aller jusqu'au harcèlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 16h35.

Fait à Namur, le 18 mars 2023.

Pour la FFKAMA,
Le Secrétaire Général,

Eddy QUAINO

Pour la FFKAMA,
Le Président,

Olivier MAHAUDEN

STATISTIQUES FFKAMA 2022

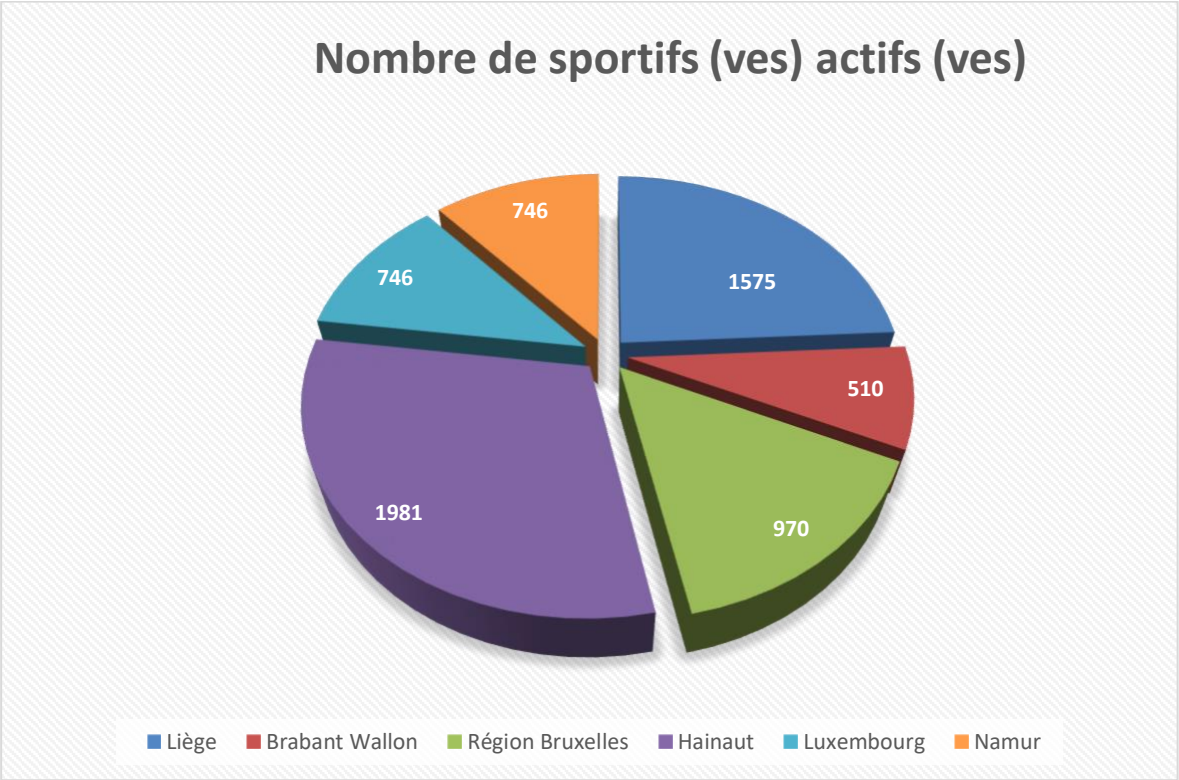

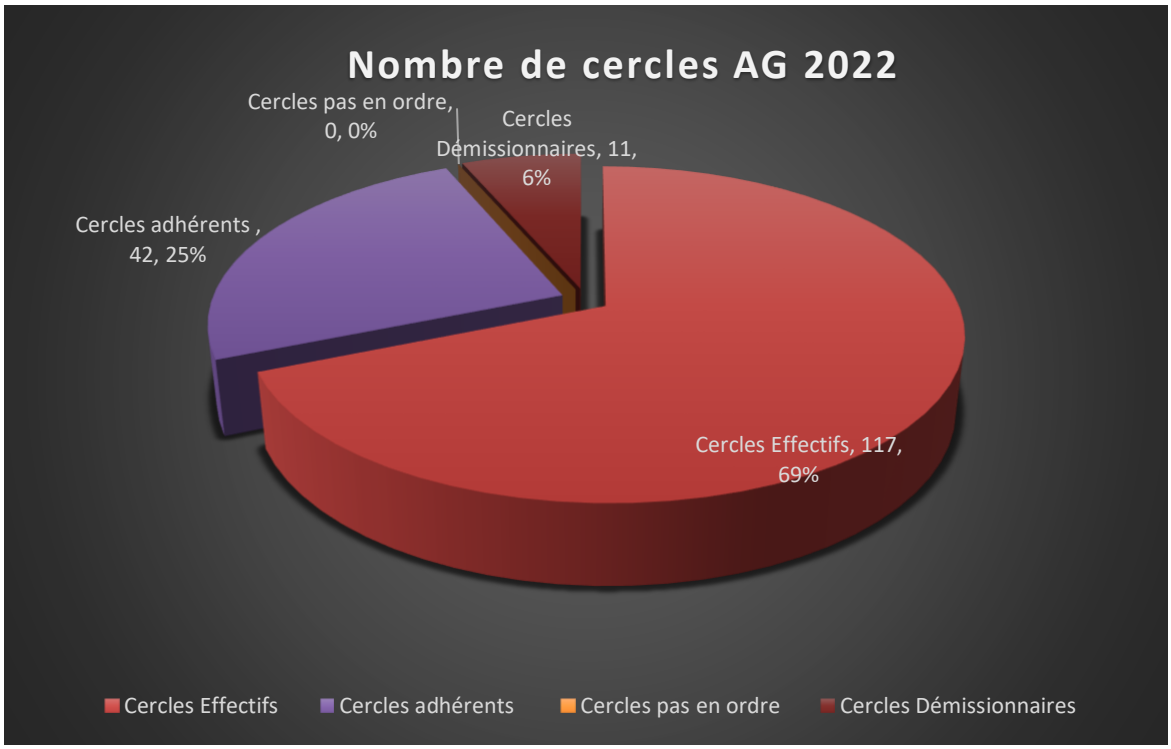

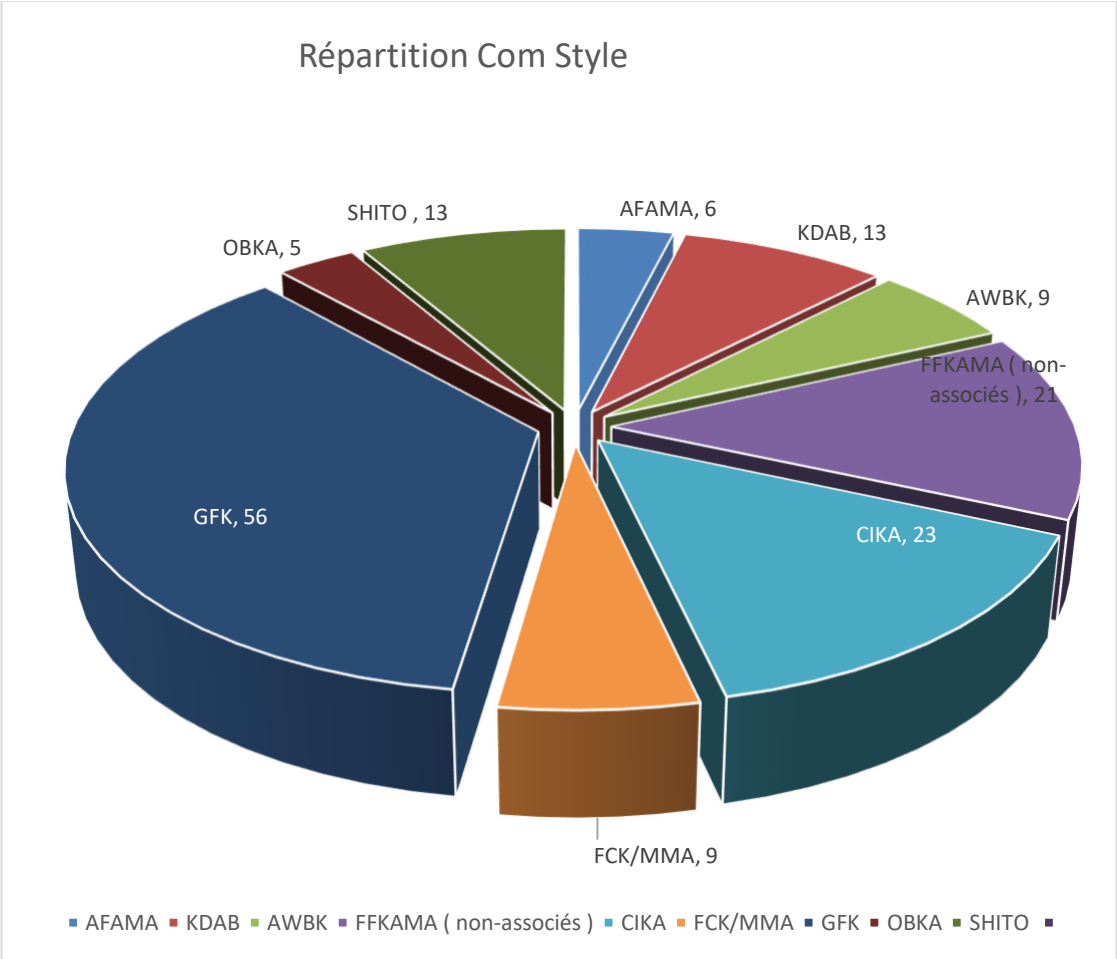
Répartition Com Style
AFAMA, 6
KDAB, 13
AWBK, 9
FFKAMA (non-associés), 21
CIKA, 23
FCK/MMA, 9
GFK, 56
OBKA, 5
SHITO , 13
AFAMA KDAB AWBK FFKAMA (non-associés) CIKA FCK/MMA GFK OBKA SHITO

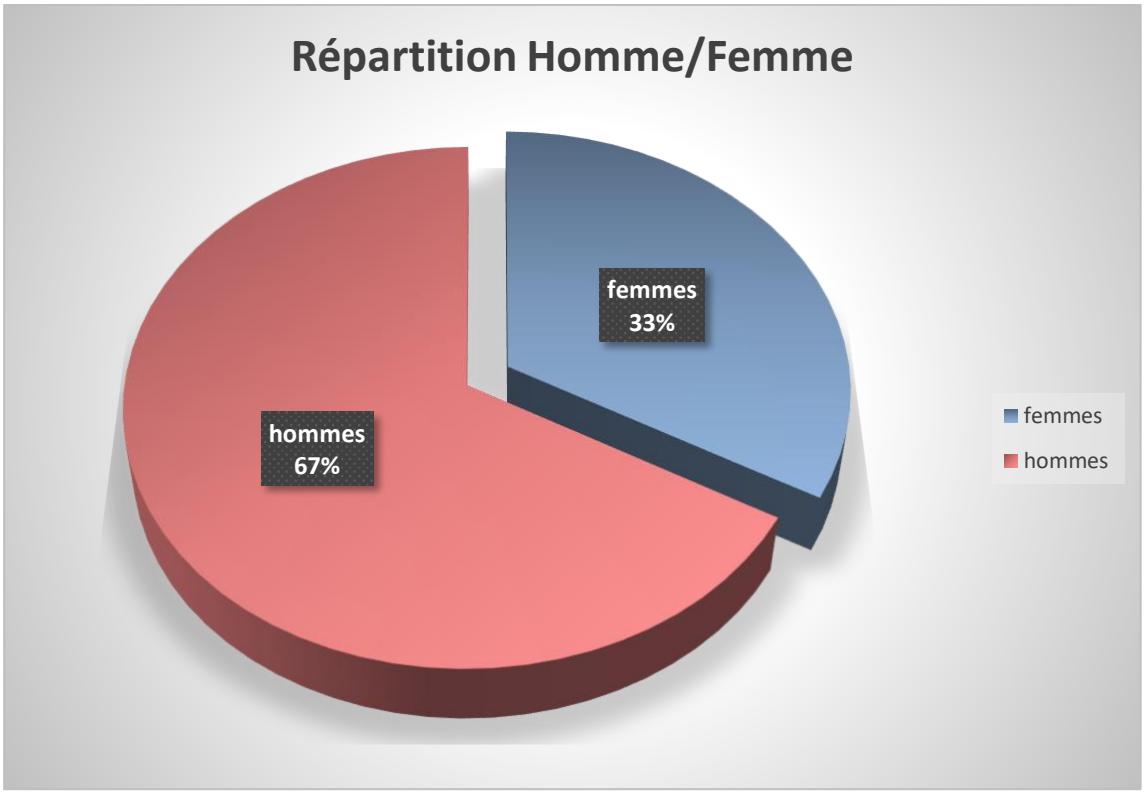
Répartition Homme/Femme
femmes 33%
hommes 67%
femmes
hommes

A l'attention des Membres de l'Assemblée Générale
Fédération Francophone de Karaté ASBL

Ma mission a consisté en une revue limitée de l'année 2022 et de la situation arrêtée à fin 2022, à l'examen des pièces communiquées. Il ne s'agit pas d'une mission de certification ou de redressement des comptes.

La gestion administrative et financière de l'ASBL est bien maîtrisée, notamment, grâce au respect de procédures strictes renforcées depuis 2020.

J'ai eu l'occasion de collaborer avec le bureau de Réviseurs d'Entreprises CdP Petit & C°, qui a réalisé, à la demande de l'Adeps, un audit des comptes 2020 et 2021 de votre ASBL.
Il n'y a pas eu de remarque particulière concernant la tenue des comptes de l'ASBL.

Je recommande aux membres de l'assemblée d'approuver les comptes 2022 tels qu'ils sont présentés par le conseil d'administration.

Fait à Seraing, le 28 février 2023

Marc HOLLANDERS
Expert-comptable certifié
ITAA 10.654.943